**Amicale Laïque du Groupe scolaire Public de l’Huisserie**

** Ecole Publique – rue des Camélias – 53970 L’HUISSERIE**

 **06.51.91.15.12 lamicalien.fr**

Règlement du vide grenier du dimanche 21 mai 2017

*Article 1* : L’amicale Laïque de l’Huisserie organise le dimanche 21 mai 2017 sur le site de l’école publique de l’Huisserie, une vente au déballage

*Article 2* : Cette vente est réservée aux particuliers et n’est pas ouverte aux professionnels

*Article 3* : L’exposant s’engage à vendre exclusivement des objets personnels, usagés et n’avoir participé à plus de deux manifestations de même nature dans l’année civile en courts (articleL310-2 du code du commerce).

*Article 4* : les objets exposés restent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres.

*Article 5* : l’exposant s’engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et ne pas proposer à la vente des biens non conformes à la règle (vente d’animaux, armes, nourritures, copies illicites…)

*Article 6* : Toute remise en état du sol, devenue nécessaire suite à une détérioration constatée sur l’espace d’un exposant après la manifestation sera à la charge du de celui-ci. Les articles non vendus ne pourront être laissés sur place. L’exposant s’engage à ranger son emplacement et à le laisser dans l’état initial.

*Article 7* : Après l’installation, toute circulation et stationnement de véhicule sont interdits sur le site du vide grenier et en particulier sur les emplacements destinés à la vente au déballage.

*Article 8* : En cas d’intempéries qui entraîneraient l’annulation de la manifestation, aucun remboursement ne pourra être exigé

*![C:\Users\Aspire 5680\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.IE5\XNZE3BE2\Machovka-Scissors[1].png]()Article 9* : En cas de non-respect du présent règlement, les organisateurs pourront exclure l’exposant de la manifestation.

Attestation – Inscription au vide grenier

A nous retourner (à l’adresse ci-dessus) : **Avant le 15 mai 2017** (Date de clôture des inscriptions)

 *Accompagnée de :* ***- La photocopie recto verso de la carte d’identité de la personne inscrite***

 ***- Le règlement par chèque*** *(3€ du mètre linéaire réservé)*

Nom et Prénom : …………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Né(e) : ……………………………………………… à (ville et département) : …………………………………………………………………

Adresse : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Code postal : …………… Ville : ……………………………………………………………………………………………………………………

N° pièce d’identité : ………………………………………………… délivrée le ……………… par ………………………………………

Nombre de mètres réservés : ………………………. Soit ………………€

Déclare :

 - avoir lu et m’engage à respecter le règlement du vide grenier

* ne vendre que des objets personnels et usagés
* ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l’année civile en cours.

Fait à ……………………………………………………………………………. Signature :

Sera conservée par l’organisateur à toute fin utile